

DEUX NOUVEAUX PAPYRUS JURIDIQUES

PAR

SEYMOUR DE RICCI

Extrait des ÉTUDES D'HISTOIRE JURIDIQUE
offertes à PAUL FRÉDÉRIC GIRARD



PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB, 13

—
1912

Bibliothèque Maison de l'Orient



122805

ABRÉVIATIONS

Sauf indication contraire dans la présente liste, les papyrus grecs sont cités au moyen des abréviations données dans Wilcken, *Grundzüge*, p. xxv-xxviii].

- Acad. Inscr.* = *C. r. Ac. Ins.*
*Accarias, Précis*⁴ = Accarias, Précis de droit romain, 4^e édit., 2 vol. 1886-1891.
AG = Archivio giuridico F. Serafini. 1867 et s. Pise.
ALL = Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik. 15 vol., 1884-1900. Leipzig.
APF = Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete. 1900 et s. Leipzig.
AZ = Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde. 1863 et s. Leipzig.
Bas. = Basiliques.
BCH = Bulletin de correspondance hellénique. Ecole française d'Athènes, 1877 et s. Athènes — Paris.
 Berger, *Strafklauseln* = Adolf Berger, Die Strafklauseln in den Papyrusurkunden. 1911. Leipzig u. Berlin.
BIDR = Bulletino dell' Istituto di diritto romano. 1888 et s. Rome.
BGU = Aegyptische Urkunden aus den königlichen Museen zu Berlin. Griechische Urkunden. 1895 et s. Berlin.
BKU = Aegyptische Urkunden aus den kön. Museen zu Berlin. Koptische Urkunden (en cours de publication).
 Bouhier = Bouhier, La coutume du duché de Bourgogne... 1717.
Brev. = Breviarium Alaricianum.
 Bry, *Vente* = M.-J. Bry, Essai sur la vente dans les papyrus gréco-égyptiens (Thèse d'Aix). 1909. Paris.
BZ = Byzantinische Zeitschrift. 1892 et s. Leipzig.
CGTBM = H. R. Hall, Coptic und Greek Texts in the British Museum. 1905.
C.I.A. = Corpus inscriptionum atticarum. Consilio et auctoritate Academiae Litterarum Regiae Borussicae. 1873 et s. Berlin.
C.I.G. = Corpus inscriptionum graecarum. Auctoritati et impensis Academiae Litterarum Regiae Borussicae edidit Aug. Boeckius. 1828 et s. Berlin.
C.I.L. = Corpus inscriptionum latinarum. Consilio et auctoritate Academiae Litterarum Regiae Borussicae editum. 1853 et s. Berlin (15 vol. en 39 tomes parus ou en cours de publication).
C.J. = Code de Justinien.
CMBM = Catalogue of the Coptic Manuscripts in the British Museum, by W. E. Crum. 1905.
CMJR = Catalogue of the Coptic Manuscripts in the collection of the John Rylands Library Manchester, by W. E. Crum. 1909.
COEEF = Crum, Coptic Ostraca from the collections of the Egypt Exploration Fund, the Cairo Museums and others. 1902.
 Cohen = Cohen, Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, 8 vol., 1880-1892. Paris.
CPR = Corpus papyrorum Raineri : I, Griechische Texte, her. v. C. Wessely, 1, Rechtsurkunden. 1895.
CPRK = Corpus papyrorum Raineri : II, Koptische Texte, her. v. J. Krall, 1, Rechtsurkunden. 1895.
C. r. Ac. Ins. = Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. 1857 et s. Paris.
C. Th. = Code Théodosien.
 Cuq, *Institutions* = Cuq, Les institutions juridiques des Romains. 1, 2^e éd., 1904, 2, éd. complétée, 1908. Paris.
D. = Digeste.
 Daremberg-Saglio, *DA* = Dictionnaire des antiquités grecques et romaines publié sous la direction de Ch. Daremberg et Edm. Saglio (en cours de publication, 4 vol. parus jusqu'à la lettre V).

DEUX NOUVEAUX PAPYRUS JURIDIQUES

PAR

SEYMOUR DE RICCI

Un grand nombre de Romanistes liront ce recueil; aussi suis-je heureux de profiter de cette occasion pour leur soumettre deux petits papyrus juridiques inédits. Ces fragments ont grand besoin du secours des hommes de l'art, mais j'ai bon espoir que ceux-ci pourront en tirer quelque chose. Je compte particulièrement, je puis bien l'avouer, sur l'érudition du maître éminent à qui ce volume est dédié : ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'un de ses élèves aura recours à son inépuisable complaisance.

Depuis une dizaine d'années, j'ai entrepris de réunir en un volume les papyrus latins de l'Égypte; aussi, lors de mes deux voyages au pays des Pharaons, ai-je soigneusement fouillé les boîtes des marchands d'antiquités pour y rechercher jusqu'aux moindres bribes en écriture romaine; j'ai été récompensé de ma patience par la découverte de quelques fragments curieux qui ont pris place, dès mon retour, dans la riche collection de M. Théodore Reinach.

Les papyrus que je publie aujourd'hui lui appartiennent également et il a eu grand plaisir à s'associer à l'hommage rendu à M. Paul-Frédéric Girard en m'invitant à lui dédier la primeur de ces bribes de textes juridiques.

Au mois de décembre 1908, au cours d'une mission en

Egypte, généreusement subventionnée par le duc de Loubat, j'ai acquis chez le marchand Ali, de Giseh (de son vrai nom, Sheikh Ali Abd-el-Hai el-Arabi) un premier fragment de papyrus, écrit sur les deux faces en onciale latine et présentant des portions de deux feuillets contigus d'un codex.

Deux mois plus tard, à Louqsor, je remarquai chez M. Robert de Rustafjaell deux petits fragments de papyrus portant quelques lettres d'onziale grecque. Sur un de ces fragments, en dessous de ce texte grec, s'amorçaient trois lignes de latin où je reconnus sans peine une écriture toute semblable à celle du fragment acheté à Giseh deux mois auparavant. M. de Rustafjaell me fit fort aimablement cadeau des deux fragments. Quelle ne fut pas ma joie, quand, rentrant à l'hôtel, je constatai que l'autre fragment Rustafjaell se raccordait exactement avec un petit fragment grec que j'avais acquis chez Ali en même temps que le feuillet latin cité plus haut.

En résumé, nous avons donc affaire à trois fragments.

a Acheté chez Ali. Complet en haut, mutilé en bas, à droite et à gauche. Restes d'un feuillet double d'un *codex* sur papyrus. Il n'y a de conservé qu'une petite portion des cinq premières lignes de chaque page. Onciale latine.

b Donné par M. Rustafjaell. Complet en haut. Fragment opisthographe avec restes des premières lignes du texte latin et longues gloses marginales en petite onciale grecque.

c Une moitié achetée chez Ali, l'autre donnée par M. de Rustafjaell. Complet en haut. Fragment analogue au précédent mais avec le texte latin réduit à des traces infimes.

L'écriture du texte grec est une vilaine petite onciale penchée du VI^e siècle. Celle du texte latin est une grande demi-onziale penchée avec formes assez carrées, pleins et déliés nettement accusés. L'écriture du fragment A est un peu plus arrondie que celle des fragments B et C.

Voici ma copie de ces papyrus.

A. F. 1 recto (*Fibres verticales.*)

VILIVMDVC
PHONESSE
NENTAPO
PANNO
ISAVR
Ry

F. 1 verso (*Fibres horizontales.*)

ARITVN
VMMILI
DISSIMV
NCIALIS
///

F. 2 recto (*Fibres horizontales.*)

Φ̄·ETEIVS
Ry DELVCR!
A IMP·CONSTAN
ISVFISC
TVR

F. 2 verso (*Fibres verticales.*)

CTVMEEOB
MDOTISTITV
MAXAQS
PA

C. Recto (*Fibres verticales.*)

ANMICΘΩCEΩCΠPOCEMΦYT
 MICΘONINATOTEDYNHΘΩ
 EYPICKOM'EKEICEΠOIE! //
 ΩCANHNEKTΣBΔT'K' + ZΣ
 // TΩN AΛΛΩ NEYAGWNTOTΠΩ
 // AḤO'EYAGHCTOΠOC EΠIB
 LI

A la dernière ligne, sous les lettres LI, les restes de six lettres latines indistinctes.

Verso (*Fibres horizontales*)

ΠΓΡΑΜΘΕΤ. OMIMENTEΛΩC
 TΣEIMEN KΠANHNAYTOEMΠ
 ΛOTPION OYCYNICTATΣKATHΠAZ
 OYTOYMICΘΩCANTOC OYT'E!
 // ΩCANHNEKTΣBΔT'K' + ZΑΔ //
 EMICΘΩCATOΩCET'
 CICTANHNEKP //

B. Recto (*Fibres verticales.*)

ΗCΜΙCΘΩCΑ...ΡΗΔΙΕΤΕ
 ΑΝΑΥΤΟΝ ΜΑΝΟΙΓΕΙΝ ΤΟΝΟ
 ΡΕΝΤΩΝ ΖΟΚ ~~ΠΟΙΕΙΝ~~ Φ' ΕΠΙ
 ΥΤΟΔΕΛΕΓΩ ΕΠΙ ΤΩΝ ΑΛΛΩΝ
 ΦΩΝ Κ' ΜΤΙΝΟΣ ΠΤΗΡΗΣ ΕΩC
 Τ' Μ. ΙΝΩ ΜΕΚΒΑΛΛΕΙΝ ΤΟΝ
 ΖΜΑΘΕΙΝ
 RTAMECVM
 IS ~~.....~~
 AGN

Verso (*Fibres horizontales.*)

ICΘΩΘΕΝΤΟΣ
 ΚΙΑCΜΙCΘΩΘΕΙ
 ΑΠΑΝΗΜΟΥΚΕ
 ΑΛΛ' ΑΦΑΙΡΕCΙC
 ΩΝΩCΕΓΝΩCΕΝ
 ΝΤΩΘΕ
 ΝΝS: ÷
 —
 .. ~~.....~~ ISIOI
 INS
~~.....~~

La mutilation extrême du papyrus, la négligence du scribe et la mauvaise qualité du papyrus rendent particulièrement difficile le déchiffrement de ces trois fragments. Aussi ne puis-je présenter ma transcription que comme provisoire et me vois-je obligé de faire bien des réserves, surtout en ce qui concerne la lecture des deux petits fragments.

Il suffit de regarder le recto du deuxième feuillet de A pour s'apercevoir que nous sommes en présence d'un recueil de constitutions impériales. Le recto du premier feuillet nous donnant clairement les noms de la *Pannonie* et l'*Isaurie*, il ne fallait qu'un peu de patience pour identifier le texte et y reconnaître une copie du livre XII du Code Justinien.

Cette identification, tout en permettant de lire avec certitude quelques caractères douteux, nous renseigne sur l'ordre primitif des deux feuillets et nous permet d'en proposer la restitution suivante :

F. 1 recto (Cod. XII, 59, 10)

- ... officii uirorum specta-]
- 1 uilium duc[um Palaestinae, Mesopotamiae, noui limitis]
- 2 Phonesses [Osrhoenae, Syriae et Augustae Euphratensis,
Arabiae et Thebaidis, Libyae]
- 3 Nentapo[leos, utriusque Armeniae, utriusque Ponti, Scythiae,
Mysiae I, II, Daciae]
- 4 Panno[niae officii uirorum spectabilium comitum Aegypti,
Pamphylicae,]
- 5 Isaur[iae, Lycaoniae et Pisidiae.]
- 6 R(ubrica)[

F. 1 verso (Cod. XII, 60, 6)

- 1 [uisceribus praedator insidens deprehensus fuerit remor]ari tun-
- 2 c absolutus cingulo militia abicietur primoribus? eoru]m mili-
- 3 [tiae decem librarum auri multa proposita si redire d]issimu-
- 4 [let per uices officiorum ligatus ferreis nexibus cura prou]incialis

F. 2 recto Cod. XII, 60, 6)

- 1 quoa(ue) et eius [adiutores ad quorum curam quod violatum
est pertinet formidare]

- 2 (64,1). *R(ubrica) De lucri[s] aduocatorum et concessionibus
officiorum siue apparitorum]*
3 *A Imp. Constan[tinus] A., proconsuli Africae, si quis se a
ducenariis, u(el) centenari-]*
4 *is u(el) fisc[i] aduocatis laesum esse cognoscit adire iudicia et
probare iniuriam non more-]*
5 *tur[ut in eum qui conuictus fuerit competenti seueritate
uindicetur...]*

F. 2 verso (Cod. XII, 62, 3) :

- 0 [*Idem AA. Domnae. Utilitas publica praeferenda est priuatorum]*
1 [*contractibus : et ideo si constiterit fisco satisfac]tum e(ss)e ob*
2 [*causam primipili poteris obligatam tibi possessione]m dotis titu-*
3 [*lo petere ut satis doti fieri possit. PP.... Diocl. III et]Max*
A cons. (287)
4 (62, 4) [*Idem AA. Dionysio. Cum ex sola primipili causa*
liberos etiamsi] pa-
5 [*tribus heredes non existant....*

Ainsi que cela arrive souvent, la restitution de ces lignes, dont nous ne possédons qu'une extrémité, présente des difficultés que je n'ai réussi à surmonter qu'en partie.

Le recto du f. 1 est partout d'une lecture facile et même une orthographe aussi capricieuse que *Phonesses* pour *Phoenices* et *Nentapo[leos]* pour *Pentapo[leos]* n'est pas pour nous arrêter; *[specta]uilium* pour *[specta]bilium* est également très normal au VI^e siècle. Ce qui est plus grave c'est que, comme l'auront vu nos lecteurs, si nous complétons les lignes à l'aide du texte actuel du Code nous sommes amenés à attribuer aux lignes 2, 3 et 4 une longueur de 70, 65 et 58 lettres; de pareilles variations ne sont pas excessives; mais, à la ligne 1, nous ne trouvons que 45 lettres ce qui est beaucoup trop peu. Le papyrus donnait donc un texte différent de celui de nos manuscrits. Je suggérerai, comme expédient possible, de placer *Osrhoenae* avant *Phonesses*; on aurait alors 54 lettres à la ligne 1, 61 à la ligne 2, 65 et 58 aux lignes 3 et 4.

Au début de la ligne 6 la lettre R/ est l'abréviation bien con-

nue de *R(ubrica)* : on la rencontre dans plusieurs autres papyrus juridiques. Dans ce manuscrit du Code, ainsi qu'on peut le voir au recto du f. 2, le mot *rubrica* indique le commencement d'un nouveau *Titulus*.

Le verso du f. 1 se laisse restituer sans peine avec des lignes de 55, 52, 50 et 58 lettres. La seule difficulté est la présence, à la ligne 2, avant *mili[tiae]*, non du mot *eius* que donnent les manuscrits, mais d'un M certain, précédé d'une lettre douteuse qui peut avoir été un V. La restitution *[eor]um* reste fort douteuse.

Le recto du f. 2 ne présente aucune difficulté : on notera que la première constitution du titre 61 est indiquée par la lettre A, placée en marge. On observera aussi que notre manuscrit qui fait se terminer le titre 60 avec la constitution 6, omet la constitution 7, en langue grecque.

Au verso du f. 2, les difficultés recommencent. La restitution de la ligne 2, certaine, nous donne une ligne de 56 lettres. Sur cette base, nous pouvons reconstituer la ligne 1 et même la ligne précédente (52 et 51 lettres) par laquelle commençait la constitution. A la fin de la ligne 3 on voit assez clairement] [.] MAX A 9 S.

C'est apparemment une date consulaire, celle qui manque dans tous nos manuscrits, à la fin de la 3^e constitution du titre 62. Bien qu'elle soit fort mutilée dans le papyrus, il n'est peut-être pas impossible de la restituer. Tout d'abord l'intitulé *Idem AA* nous limite aux années 284-292 sous le règne de Dioclétien et de Maximien. Voici les dates consulaires de ces neuf années :

- 284. *Carino II et Numeriano cons.*
- 285. *Diocletiano A. II et Aristobulo cons.*
- 286. *Maximo II et Aquilino cons.*
- 287. *Diocletiano III et Maximiano AA. cons.*
- 288. *Maximiano A. II et Ianuario cons.*
- 289. *Basso et Quintiano cons.*
- 290. *Diocletiano IIII et Maximiano III AA. cons. (ipsis IIII et III AA. cons.)*
- 291. *Tiberiano et Dione cons.*
- 292. *Hannibaliano et Asclepiodoto cons.*

Il est bien clair que la date de 287 est la seule qui puisse concorder avec les restes visibles sur le papyrus et qu'il faut restituer :

... *Diocl. III et Max. A. cons.*

Les fragments B et C présentent des difficultés d'un autre ordre et qui m'ont assez longtemps arrêté. Tout d'abord il fallait identifier le texte latin dont les notes grecques forment la glose. Or, de ce texte latin, il ne subsiste de vraiment lisible que les lettres

RTAMECVM
IS.....
AGN _____

Pour identifier un texte dans tout l'ensemble du *Corpus juris*, c'est peu de chose; fort heureusement les notes grecques indiquaient, dès les premiers mots, qu'il s'agissait de *locations*. Un peu de patience me permit de retrouver dans le Digeste (XIX, 2, 54 : *locati conducti*) un passage ainsi conçu :... *quam ex officio iudicis applicentur tamen cum fideiussor in omnem causam se applicuit aequum uidetur ipsum quoque agnoscere onus usurarum*. Ce qui me permit de tirer de notre fragment le texte suivant :

[<i>officio iudicis applicentu</i>]	RTAMECVM
[<i>fideiussor in omnem causa</i>]	MSEAPPLICVIT
[<i>aequum uidetur ipsum quoque</i>]	AGN <i>[oscere]</i>

Cette restitution ne va pas sans quelques difficultés : tout d'abord on ne voit aucun signe d'abréviation au-dessus de l'E de TAME : il y a un trou à l'endroit où il devrait y avoir un trait horizontal ce qui permet de conjecturer TAME. A la ligne suivante le S de SE est certain, l'E vraisemblable, ainsi que l'A initial d'*applicuit*; quant aux lettres de ce mot, elles sont fort douteuses et tout ce que l'on peut dire, c'est que les traces visibles ne contredisent pas cette lecture.

Au recto du fragment C on voit, sous la glose grecque, le haut de quelques lettres de la première ligne du texte latin. Au-dessus de cette ligne, on a ajouté en surcharge les lettres LI, omises ou mal écrites par le scribe. Or la première ligne du texte latin, dans le fragment B, se lit

[*officio iudicis applicentu*] RTAMECVM

Ces deux lettres LI ne seraient-elles pas la quatrième et la cinquième du mot *app LI centur*? Aidé par cette hypothèse j'ai cru lire sur le fragment C :

LI
SAPPVC

Ceci nous permettrait de placer le fragment C à la gauche du fragment B. La distance à la ligne 2, entre les deux fragments, devait être d'environ quatre ou cinq lettres.

Si nous acceptons cette disposition des fragments il nous faudra transcrire les gloses grecques à peu près comme suit :

]αν μισθωσεως προς εμφύτ[.....] ης μισθωσα(?)[...]ρ(?)η(?) διετε(?)[
]μισθον ινα τοτε δυνηθω[.....] αν αυτον μ(η) ανοιξειν τον ο.[
]ευρισκομε(ν..) εκει σε ποιε..[.....]ρεντων ς' κ(αι) [[ποιειν]] φη(σι?) επι[
]ως αν ην εκ τ(ου) βι(βλιου) δ' τ(ου?) τι(τουλου) ξς' [δι(α)ταγματος] n
 το]υτο δε λεγω επι των αλλων[
].. των αλλων ευαγων τοπω[ν...] φων κ(αι) μ(ε)τ(α) τινος π(α)τηρησεως.[
]α η(?) ο ευαγης τοπος επι β[.....] τ(αι) μ . ινωμ εκβαλλειν τον[
 μ(?)αθειν[

Il ne reste plus qu'à retrouver la lecture du texte latin du verso du fragment B. J'ai cru y lire

..... ISIOI
....
INS
....
....

Avec un peu de bonne volonté on pourrait y reconnaître Dig. XIX, 2, 56 :

*Idem libro singulari de off]icio p[raefecti
 uigilum, cum domini horreorum] ins[ularumque
 desiderant diu non apparentibus] nec [eius temporis....*

Notre *codex* du Digeste aurait alors compté une quarantaine de lignes à la page, tout comme celui de Heidelberg publié par MM. Gerhard et Gradenwitz.

- DLZ = Deutsche Literaturzeitung. 1880 et s. Berlin.
- Eph. ep. = Ephemeris epigraphica. Corpori inscriptionum latinarum supplementum. 1672 et s. Berlin et Rome.
- Erman-Krebs = Ad. Erman u. Fr. Krebs, Aus den Papyrus der königlichen Museen (Handbücher der königlichen Museen zu Berlin). 1899.
- Eus., H. E. = Eusèbe, Histoire ecclésiastique.
- Eus., Mart. Pal. = Eusèbe, Martyrologe de Palestine.
- Eus., Vit. Const. = Eusèbe, Vie de Constantin.
- Fr. Vat. = Fragmenta Vaticana, éd. P. F. Girard, *Textes*³ et *Textes*⁴.
- Frese, Gr.-äg. Rechtsl. = Frese, Aus dem gräko-ägyptischen Rechtsleben. 1909. Halle a. S.
- Führer = Papyrus Erzherzog Rainer. Führer durch die Ausstellung. 1894. Wien.
- Gaius = Institutes de Gaius.
- GGA = Göttingische gelehrte Anzeiger. 1884 et s. Berlin.
- Girard, Manuel⁵ = P. F. Girard, Manuel élémentaire de droit romain, 5^e éd. 1911. Paris.
- Girard, Mélanges, 1 = P. F. Girard, Mélanges de droit romain, 1, Histoire des sources. 1912. Paris.
- Girard, Org. jud. = P. F. Girard, Histoire de l'Organisation judiciaire des Romains. 1, 1901. Paris.
- Girard, Textes³ = Textes de droit romain publiés et annotés par P. F. Girard, 3^e éd. 1903. Paris.
- Girard, Textes⁴ = Même ouvr., 4^e éd. 1913. Paris.
- I.G.R. = Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes. 1901 et s. Paris (En cours de publication).
- Inst. = Institutes de Justinien.
- JA = Journal asiatique. 1822 et s. Paris.
- JHS = The journal of hellenic Studies. 1880 et s. Londres.
- Jouguet, Vie munic. = Jouguet, La vie municipale dans l'Egypte romaine, thèse, lettres, 1911. Paris.
- KRDj. = Koptische Rechtsurkunden des achten Jahrhunderts aus Djéme (Theben) her. v. W. E. Crum u. G. Steindorff. I. 1912. Paris.
- Krueger, Sources = Manuel des antiquités romaines par Th. Mommsen, J. Marquardt et P. Krueger, t. 16. Histoire des sources du droit romain par P. Krueger, trad. par Brissaud. 1894. Paris.
- KV = Kritische Vierteljahrschrift. 1859 et s.
- KZGR = Kritische Zeitschrift für die gesamte Rechtswissenschaft.
- Lactance, Mort. Pers. = Lactance, De mortibus persecutorum.
- Lenel, Edictum² = Lenel, Das Edictum perpetuum, 2^e éd. allemande. 1907.
- Lenel, Pal. = Lenel, Palingenesia juris civilis. 2 vol. 1889.
- L. Visig. = Leges Visigothorum, éd. Zeumer (M.G.H., LL., I, 1).
- Mansi, Conc. = Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio, 31 vol. 1759-1798. Paris.
- M.G.H. = Monumenta Germaniae historica. Série in-4. Berlin et Hanovre.
- Mitteis, Chrestomathie = L. Mitteis u. U. Wilcken, Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde : II, Juristischer Teil : 2, Chrestomathie. 1912. Leipzig.
- Mitteis, Grundzüge = L. Mitteis u. U. Wilcken, Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde : II, Juristischer Teil : 1, Grundzüge. 1912. Leipzig.
- Mitteis, Reichsrecht = Mitteis, Reichsrecht und Volksrecht in den östlichen Provinzen des römischen Kaiserreichs. 1891. Leipzig.
- Mommsen, Dr. pén. = Manuel des antiquités romaines par Th. Mommsen et J. Marquardt, t. 17-19. Le droit pénal romain par Th. Mommsen, tr. par J. Duquesne, 3 vol. 1907. Paris.
- Mommsen, Dr. pub. = Manuel des antiquités romaines par Th. Mommsen et J. Marquardt, t. 1-7 : Le droit public romain par Th. Mommsen, tr. par P. F. Girard, 7 tomes en 8 vol. 1886-1891 (T. 1 en 2^e éd. 1892). Paris.
- Mommsen, Ges. Schr. = Mommsen, Gesammelte Schriften (En cours de publication, 7 vol. parus). 1904 et s. Berlin.
- Mommsen, Hist. rom. = Mommsen, Histoire romaine, 11 vol., t. 1-7, trad. par Ch. Alfr. Alexandre, 1867-1873; t. 8-11, trad. par R. Cagnat et J. Toutain, 1887-1889. Paris.

- Mommsen, *Röm. Gesch.* = Mommsen, Römische Geschichte.
- MSPR* = Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer, 1887 et s. Wien.
- Nov.* = Nouvelles de Justinien.
- Nov. Th.* = Nouvelles de Théodose II.
- NRH* = Nouvelle revue historique de droit français et étranger. Paris.
- Paul, Sent.* = Sentences de Paul.
- Pauly-Wissowa* = Paulys-Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft. Neue Bearbeitung begr. von G. Wissowa, herausg. von W. Kroll (En cours de publication, 7 vol. parus jusqu'à la lettre H). 1893 et s. Stuttgart.
- P. AZ* = Papyrus copte du Fayoum publié par Stern dans la Zeitschr. f. äg. Sprache, 1884, p. 157, puis 1885, p. 35.
- P. Jomard* = Papyrus grec de la collection Jomard pub. avec les papyrus de Paris dans Notices et Extraits de la Bibliothèque Impériale, t. 18.
- P. Journ. of phil.* = Papyrus grec pub. dans le Journal of philology, 22, 1894, p. 269.
- P.L.* = J. P. Migne, Patrologiae Cursus completus series latina, 1884 et s. Paris.
- P. RE* = Papyrus grecs du Fayoum pub. par Wessely dans la Revue égyptologique.
- Prosopographia* = Klebs, Dessau et de Rhoden, *Prosopographia imperii romani saec. I, II, III : I* (Klebs) et *II* (Dessau), 1897 : *III* (De Rhoden et Dessau), 1898.
- PSBA* = Proceedings of the Society of biblical Archaeology. 1878 et s. Londres.
- Puchta* = Puchta, Institutionen, 10^e éd. par P. Krueger, 2 vol., 1893.
- RA* = Revue archéologique. 1844 et s. Paris.
- RE* = Revue égyptologique. 1880 et s. Paris.
- RHLR* = Revue d'histoire et de littérature religieuses.
- ROC* = Revue de l'Orient chrétien.
- ROL* = Revue de l'Orient latin.
- RT* = Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, pour servir de Bulletin à la Mission française du Caire. 1870 et s. Paris.
- Ulpian, Reg.* = Règles d'Ulpian.
- Vat.* = *Fr. Vat.*
- VSWG* = Vierteljahrschrift für Social und Wirtschaftsgeschichte.
- Wilcken, Chrestomathie.* = L. Mitteis u. U. Wilcken, Grundzüge und Chrestomathie der Papyrskunde : 1, Historischer Teil : 2, Chrestomathie. 1912. Leipzig.
- Wilcken, Grundzüge* = L. Mitteis u. U. Wilcken, Grundzüge u. Chrestomathie der Papyrskunde I, Historischer Teil : 4, Grundzüge. 1912. Leipzig.
- WZKM* = Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. 1887 et s. Wien.
- Z. Grünhut* = Zeitschrift für privat und öffentliches Recht, her. von Grünhut.
- ZRG* = Zeitschrift für Rechtsgeschichte. 13 vol. 1861-78. Weimar.
- ZSS (GA)* = Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Germanistische Abteilung. 1880 et s. Weimar.
- ZSS (KA)* = Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Kanonistische Abteilung. 1911 et s. Weimar.
- ZSS (RA)* = Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Romanistische Abteilung. 1880 et s. Weimar.